



Délibération No.09-2025

Actualisation des tarifs- Maison des auteurs

Conseil d'administration de la Cité Internationale de la bande dessinée et de l'image du mardi 25 mars 2025

étaient présents

Au titre de l'État

- . M. Jean Charles Jobart, secrétaire général, représentant M. Jérôme Harnois, Préfet de la Charente
- . Mme Anne Claire Rocton, Directrice Adjointe déléguée Nouvelle-Aquitaine, représentant Mme Maylis Descazeaux, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Au titre du Département de la Charente

- . M. Patrick Mardikian, vice-président

Au titre de la Ville d'Angoulême

- . M. Gérard Desaphy, conseiller

Représentants du personnel

- . Mme Cerise Jouinol
- . M. Jean Philippe Martin

Avalent donné pouvoir

- . M. Gérard Lefèvre, représentant la Ville d'Angoulême avait donné pouvoir à M. Gérard Desaphy représentant la Ville d'Angoulême
- . M. Lucas Hureau, personnalité qualifiée avait donné pouvoir à M. Jean Philippe Martin représentant du personnel
- . M. Olivier Balez, personnalité qualifiée, avait donné pouvoir à M. Patrick Mardikian représentant le Département de la Charente.

Étaient excusés

- . M. Jean Hubert Lelièvre, conseiller, Département de la Charente
- . Mme Hélène Gingast, conseillère, Département de la Charente
- . M. Jean François Dauré, vice-président, Département de la Charente
- . Mme Martine Pinville, conseillère, Région Nouvelle Aquitaine

Ont également participé à ce conseil

- . Mme Mathilde Michelet, chargée de mission image, Département de la Charente
- . M. Frédéric De Faccio, directeur des arts et de la culture, Ville d'Angoulême
- . M. Jean Pierre Pagola, comptable public, Paierie Départementale de la Charente

Cité de la BD

- . M. Vincent Echès, directeur général
- . Mme Marina Sichantho, directrice générale adjointe
- . M. Jean-Guilhem Maillard, secrétaire général
- . Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

En visioconférence

- . Mme Caroline Papin, conseillère musée, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . M. Frédéric Vilcoq, Directeur de cabinet adjoint, conseiller culture, Région Nouvelle Aquitaine
- . Mme Isabelle Barrère, Cheffe du Service Filières Culturelles, Région Nouvelle Aquitaine
- . M. Thomas Schnabel, directeur de la culture et de la politique de l'image, GrandAngoulême
- . M. Arnaud Latour, DGA, Cohésion Territoriale et Appui aux Communes, GrandAngoulême
- . M. Olivier Balez, personnalité qualifiée
- . M. Lucas Hureau, personnalité qualifiée

présents : 6

pouvoir : 3

votants : 9 (sur 13 membres)

Délibération No. 09-2025

Actualisation des tarifs- Maison des auteurs

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Poitou-Charentes n°218/SGAR/2007 du 10 septembre 2007 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ».
- Vu la précédente délibération n°15-2024 en date du 22 janvier 2025 relative aux tarifs de la Cité,

➤ **Exposé des motifs**

La Cité propose ci-après un ajout de tarif pour la Maison des auteurs. Celui-ci sera applicable à compter du 1er février 2025.

Les autres tarifs, dernière version votée en Conseil d'administration du 10 décembre 2024 (Délibération No.22-2024), et du 22 janvier 2025 concernant le cinéma (Délibération No.04-2025) restent inchangés.

Les modifications de tarifs concernent la Maison des auteurs

Création d'un tarif forfaitaire spécial de 30 € pour l'accueil de collectifs d'auteurs.rices en ateliers

Suite à l'appel à candidatures qui a été lancé par la Cité fin 2024 pour la mise à disposition d'ateliers d'auteurs et d'autrices (information donnée en CA du 17 juillet et du 10 décembre 2024), un premier collectif d'auteurs.rices occupe le 4ème étage du Vaisseau Moebius depuis le 19 février 2025.

Dans ce cadre il est proposé :

- La création d'un tarif forfaitaire "adhésion" de 30 € par auteur.rice et par mois pour la participation aux charges dans le cadre de l'occupation des espaces mis à disposition dans le bâtiment Moebius et notamment les fluides. Ce tarif comprend également l'adhésion annuelle à la maison des auteurs qui donne accès aux différents services proposés par la MDA. Ces sommes seront perçues par la Maison des auteurs au même titre que les adhésions et les participations aux charges des autres auteurs en résidence.
- Le tarif fixé dans le cadre de cette opération est amené à évoluer en cours d'année selon les nécessités identifiées.

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité**

- de valider la mise à jour des tarifs ainsi proposée conformément aux modifications indiquées ci-dessus ;

Patrick Mardikian



Président du conseil d'administration de la Cité

prestations documentaires/bibliothèques et musée

Etablissement de bibliographies thématiques (livres, articles ou sites)

- Bibliographie existante mise à jour : **50 €**
- Création d'une bibliographie : forfait de **60 €** + temps horaire de recherche

Prêt d'ouvrages à distance (PIB) : 7 €

Tarifs sur place des photocopies ou scans

- A4 noir et blanc : **0,10 €** - A3 noir et blanc : **0,15 €**
- A4 couleur : **0,30 €** - A3 couleur : **0,50 €**

Fourniture à distance de photocopies ou scans d'articles

- A4 noir et blanc : **0,25 €** / A3 noir et blanc : **0,50 €**
- A4 couleur : **0,80 €** / A3 couleur : **1,20 €**

Dans le cadre d'un envoi postal, frais d'envoi à ajouter : (- de 5 copies) **1,50 €**, (de 5 à 15 copies) **2 €**, (de 15 à 30 copies) **3 €**, (de 30 à 50 copies) **5 €**. Au-delà nous consulter.

Note : certains documents ne peuvent pas être photocopiés ou scannés en raison de leur fragilité.

Fournitures d'images

S'il s'agit d'un usage public, le demandeur doit faire auparavant les démarches d'autorisation de reproduction. S'il s'agit d'un usage privé, le demandeur fournira une attestation précisant cet usage.

- Images numériques : - de 1,8 Mo : **10 €**, de 1,8 à 50 Mo : **20 €**, de 51 à 100 Mo : **40 €**, + de 100 Mo : **60 €**
- Gravure sur CD : **8 €** / Frais d'envoi d'un CD : **6 €** (envoi en Chronopost : **25 €**)
- Envoi via Ftp : **3 €** par tranche de 100 Mo
- Photo repérage : **2 €**

Prêt bibliothèque

Modalités de pénalités de retard

Une première lettre de rappel sera envoyée après 10 jours de retard soit par voie postale, soit par mail. Sans réponse de l'emprunteur, une seconde lettre de relance est envoyée 15 jours plus tard et bloque le prêt dans l'ensemble du réseau.

Une troisième lettre de relance est envoyée 15 jours plus tard, soit au total 40 jours de retard. Si les documents ne sont pas restitués, l'emprunteur devra payer, auprès de la palerie départementale, le montant égal au coût de remplacement des documents, augmenté d'une amende de 8 €.

prestations Maison des auteurs

Participation aux charges résidents

- 150 €/an par auteur.ices pour les résidents de la Maison des auteurs
- 30€/mois par auteur.ices résidents.es pour l'occupation temporaire des espaces du Vaisseau Moebius (comprend l'adhésion annuelle à la MDA) .

Photocopies et impressions n&b et couleurs

- N et B A4 : 0,04 / A3 : 0,08 €
- Coul. A4 : 0,20 / A3 : 0,40€

Ventes fournitures auteurs (papier, CD...)

- A4 160gr : 0,01 €
- A3 160 gr : 0,02 €
- Cristal : 0,09 €
- Reliure 8 mm : 0,04 €
- Reliure 10 mm : 0,05 €

Adhésions services non-résidents

- 15 € / an / auteur

Adhésions collectifs

- 50 € / an / pour un collectif de 7 personnes max

librairie

Loi du 10 août 1981 relative au prix du livre

Les éditeurs et les importateurs doivent fixer un prix pour chaque ouvrage édité ou importé.

Le prix unique signifie que le même livre sera vendu au même prix par tous les détaillants, quelle que soit la période de l'année concernée, à concurrence toutefois de la remise légale de 5 % que tous les détaillants peuvent pratiquer.

Le détaillant est libre de faire une remise de 5 % sous la forme qui lui semblera la mieux appropriée : par escompte à la caisse, après un certain nombre ou un certain montant d'achats (cartes de fidélité), en marquant un nouveau prix à côté du prix de vente au public fixé par l'éditeur ou l'importateur ...

Loi du 18 juin 2003 dite du "droit de prêt"

Ce taux maximal de remise qu'un fournisseur (libraire ou grossiste) pourra accorder sera plafonné désormais à 9% du prix de vente public, fixé par l'éditeur (loi de 1981 inchangée) pour tout achat réalisé par les collectivités. Les collectivités en question sont l'État, les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement, de formation professionnelle ou de recherche, les syndicats représentatifs ou les comités d'entreprise.

La librairie de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image applique les 5% de remise uniquement aux personnes qui possèdent la carte Cité **et à compter de la mise en place de la nouvelle carte Cité +, 5% aux détenteurs d'une carte Cité+, 5% de remise au-delà de 50 € d'achats avec la carte individuelle.**

Les listes ci-après, détaillent les prix de vente :

- des produits dérivés :
 - ✓ cf fichier joint
- des dvd :
 - ✓ cf fichier joint
- chèque-cadeaux de la Cité :
 - ✓ montant 20 €

prestations de formation et participations à des conférences

Formation de techniciens et/ou de formateurs, bibliothécaires, acteurs culturels, animateurs, médiateurs... et **Conférences** et interventions ponctuelles lors de colloques, séminaires, festivals, tables rondes...

- **500 € HT par jour***, par prestation d'un collaborateur de la Cité
- **300 € HT par 1/2 journée***, par prestation d'un collaborateur de la Cité

*frais de déplacement mission hébergement en sus.

Concernant les organismes de formation, les tarifs appliqués varient selon les grilles de ces organismes.

Locations des expositions itinérantes de la Cité

Etude spécifique à chaque projet. Tarifs sur demande

Dons spontanés

La Cité pourra collecter tous les dons effectués de manière spontanée par les clients/visiteurs et notamment les dons effectués en caisse par chèques, espèces, ou cartes bancaires mais également les versements effectués par virements bancaires (micro-dons, arrondis en caisse,...). La Cité assure la gestion et l'utilisation des fonds perçus mais pourra faire appel à un ou plusieurs prestataires extérieurs pour la collecte et le traitement des dons.

locations des espaces

	tarifs HT	horaire ≤ 3h	1/2 journée ≤ 5h	journée ≤ 10h	repas cocktail	conditions du forfait	
						période de validité – hors jours fériés et sous réserve de disponibilité	matériel, mobilier, personnel
salles de projection, de conférence	salle Nemo	250 €/h	860 €	1 500 €		lundi > vendredi - 8h > 17h30	1 technicien en régie, pause déjeuner minimum 1h pour les prestations journée
	salle Laloux	100 €/h	300 €	500 €			mobilier et matériel présentés sur les fiches techniques de chaque salle
salles de réunion, de conférence, de réception de cours	Médiation (Musée) forfait		200 €	200 €		mardi > vendredi - 8h > 18h	1 technicien pour installation et lancement
	Auditorium (Musée)		250 €	500 €			mobilier et matériel présentés sur les fiches techniques de chaque salle
	Robier (Musée) forfait		150 €	150 €			
	Goscinnny et St Ogan (Vaisseau) forfait		150 €	1 500 €			
	Chronoscaphé (Vaisseau)		250 €	450 €		étude spécifique à chaque projet	
	Librairie (forfait)		90 €				
autres espaces Vaisseau Moebius et musée	Galerie et hall de réception, etc.				250 €	étude spécifique à chaque projet	
Vaisseau Moebius	New Factory (forfait)	500 €					
Vaisseau Moebius	Table à dessin (forfait)	450 €					
prestations	frais de personnel (sécurité, technique, maintenance, entretien...)	frais facturés pour les prestations n'entrant pas dans le cadre du forfait (dépassements horaires, besoins techniques spécifiques, , service ménage,...) 45 € HT par heure, toute 1/2 heure commencée étant facturée frais facturés pour les prestations de gardiennage : 25 € HT par heure, toute 1/2 heure commencée étant facturée (hors interventions spécifiques, week-ends et jours fériés sur devis) 250 € HT la journée pour forfait technicien supplémentaire Test technique : forfait 250 € HT					

En dehors de la prestation forfait toute demande fait l'objet d'une étude. La Cité se réserve le droit d'un geste commercial (indiqué sur devis).

Des prestations complémentaires type : café d'accueil, reportages dessinés, ateliers BD, ... feront l'objet de devis et de tarifs spécifiques.

Remise fidélité : 20% valable sur une 2nde location et suivantes effectuée(s) dans l'année civile d'une 1ère prestation

Remise bureau des congrès, office tourisme du pays d'Angoulême : 7%

Conditions particulières: membres du pôle Image (entreprises, écoles...),

Magelis, GrandAngoulême : remise 25% collectivités

membres de l'EPCC : 1 salle gratuite par an puis remise 50%

Les remises ne sont pas cumulables, la remise la plus favorable au client est appliquée. Elles sont valables uniquement sur le tarif de mise à disposition de la salle, non sur les prestations.

participation aux charges de bâtiment :

Compte tenu de la hausse considérable du prix des différents fluides et notamment des tarifs du gaz et de l'électricité, la révision des tarifs par une délibération du Conseil d'administration de la Cité (délib. 26-2022 du 22 déc. 2022) est la suivante :

- Hausse du tarif de base à **104 € HT par m2 occupé par an** applicable à compter du 1^{er} janvier 2023

et.:

- Création d'un tarif de base spécifique à 48 € HT par m2 occupé par an mais qui n'intègre pas les dépenses électriques et qui pourra prendre le relais sur le tarif indiqué ci-dessus. Ce tarif sera adossé à la refacturation des consommations réelles d'électricité aux structures hébergées dans le bâtiment Moebius et ce sous réserve de la mise en fonction des matériels permettant d'évaluer les consommations par zone.

Exemple application :

occupations actuelles	m² occupés	Total h.t. annuel	Total h.t. mensuel
Structure hébergée	500	52 000 €	4 333 €

participation loyers bâtiment :

Le loyer annuel pour les espaces occupés par des tiers dans le Vaisseau Moebius, charge qui vient en complément de la participation aux charges locatives, est de **59 € HT par an par m² occupé** (délibération n°20-2022 du 14 oct. 2022).

Tarifs applicables à partir du 1^{er} février 2025

Désignations	à partir de février 25	commentaires
Cartes cité-Abonnement		
Individuelles		
Carte cité individuelle	15,00 €	Avantages : musée, expositions gratuits ; accès cartes cinéma, prêt biblio, en illimité, remise 5% librairie, invitation vip conférences
Carte cité moins de 18 ans	Gratuit	
Carte cité duo	22,00 €	
Carte cité étudiants Grand Angoulême	7,50 €	
Carte cité CE et collectivités	7,50 €	
Carte cité partenaire	7,50 €	
Carte gratuite		EESI, Auteurs BD, personnel cité et suivant convention de partenariat
Structures et établissements		
Carte Cité Bibliothèque-Médiathèque	100,00 €	accès musée gratuit, prêt malles péda., ateliers Forfait 100€ par atelier, visites guidées ; forfait 60€ par visite guidée (minimum 8pers.), 5% librairie
Carte Cité Scolaire Ecoles maternelles et primaires hors Charente + Lycées, collèges	100,00 €	accès musée gratuit, prêt malles péda., ateliers Forfait 100€ par atelier, visites guidées ; forfait 60€ par visite guidée (minimum 8pers.), 5% librairie
Carte Cité Ecoles maternelles/primaires 16 Ecoles maternelles et primaires de Charente	60,00 €	accès musée gratuit, prêt malles péda., ateliers Forfait 40€ par atelier, visites guidées ; forfait 30€ par visite guidée (minimum 8pers.), 5% librairie
Carte Cité champ social et éducatif (hors établissements scolaires)	60,00 €	accès musée gratuit, prêt malles péda., ateliers Forfait 40€ par atelier, visites guidées ; forfait 30€ par visite guidée (minimum 8pers.), 5% librairie
Entrées - musée + expositions		
Plein tarif	10,00 €	
Tarif exceptionnel-Plein tarif	7,00€	Applicable pendant la durée des travaux de refonte du parcours permanent
Tarif réduit	6,00 €	étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, seniors de + de 60 ans, carte famille nombreuses, carte invalidité et accompagnant, pass éducation, carte Cezam, carte maison des artistes, partenaires, pass privilège giles de France
Tarif exceptionnel-Tarif réduit	4,00 €	Applicable au public pouvant bénéficier du tarif réduit pendant la durée des travaux de refonte du parcours permanent
Gratuit	Gratuit	moins de 18 ans, minima sociaux, accompagnateur groupe + de 10 pers. (compris 1 par tranche de 10 personnes, 1 par personne en situation de handicap, 1 pour 5 enfants de - de 7ans), carte Icom et Icomos, abonnés de la Cité, AMBD, carte presse, guide conférencier, auteurs BD, 1er dimanche du mois sauf juillet/août, carte culture, pass Paris première, étudiants de l'EESI
Expositions temporaires - Tarif spécial		
Plein tarif	5,00 €	
Tarif réduit	3,00 €	étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, seniors de + de 60 ans, carte famille nombreuses, carte invalidité et accompagnant, pass éducation, carte Cezam, carte maison des artistes, partenaires, pass privilège giles de France
Gratuit	Gratuit	moins de 18 ans, minima sociaux, accompagnateur groupe + de 10 pers. (compris 1 par tranche de 10 personnes, 1 par personne en situation de handicap, 1 pour 5 enfants de - de 7ans), carte Icom et Icomos, abonnés de la Cité, AMBD, carte presse, guide conférencier, auteurs BD, 1er dimanche du mois sauf juillet/août, carte culture, pass Paris première, étudiants de l'EESI
Tarif "groupe adulte"	5,00 €	à partir de 10 pers. (attention mini 10 personnes facturées en cas de déstagement)
Tarif exceptionnel- Tarif "groupe adulte"	3,00€	Applicable au public pouvant bénéficier du « groupe adulte » pendant la durée des travaux de refonte du parcours permanent et selon les mêmes conditions
Billet couplé musée+cinéma	10,00	
Pass Musées	10,00 €	billet combiné pour 3 Musées

Visites guidées - ateliers		
Visites guidées hors forfait	5,00 €	Supplément visite guidée tous tarifs gratuits, hors groupes
Visite guidée groupe scolaire	100,00 €	Forfait par visite (groupe 35 max) *
Visite guidée groupe abonné Cartes Cité « bibliothèque médiathèque » et « scolaire »	60,00 €	Forfait par visite (groupe 35 max) *
Visite guidée groupe abonné Cartes Cité « Ecoles maternelles/primaires 16 » et « champ social et éducatif »	30,00 €	Forfait par visite (groupe 35 max) *
Visite guidée groupe parascolaire champ social	40,00 €	Forfait par visite (groupe 35 max) *
Visites guidées groupe adulte	180,00 €	Forfait par visite (groupe 35 max) *
Visite guidée forfait tout public	13,00 €	Forfait par adulte comprenant l'entrée musée + la visite guidée
Visite guidée tout public abonné	5,00 €	Forfait par adulte comprenant l'entrée musée + la visite guidée
Visite Guidée à distance « Robot Waou »	75,00 €	Forfait par visite
Ateliers	6,00 €	tout visiteur et - de 18 ans
Atelier groupe scolaire	150,00 €	Forfait par atelier (groupe 35 max) *
Atelier groupe abonné Cartes Cité « bibliothèque médiathèque » et « scolaire »	100,00 €	Forfait par atelier (groupe 35 max) *
Atelier groupe abonné Cartes Cité « Ecoles maternelles/primaires 16 » et « champ social et éducatif »	40,00 €	Forfait par atelier (groupe 35 max) *
Atelier groupe parascolaire champ social	60,00 €	Forfait par atelier (groupe 35 max) *
Atelier « Initiation à la Gravure »	180,00 €	Forfait par atelier (groupe 35 max) *
Stage BD 1 journée	12,00 €	
Stage BD 2 jours	24,00 €	
Stage BD 3 jours	40,00 €	
Stage 1 semaine	70,00 €	
Cours BD annuel	180,00 €	Cours BD : tarif réduit pour les centres sociaux et culturels et partenaires identifiés
Cours BD annuel tarif réduit	150,00 €	Remboursement partiel au prorata de la période si interruption des cours
"Mon petit patrimoine" (bibliothèque)	Gratuit	mon petit patrimoine chrono (réservé aux scolaires) mon petit patrimoine numérique mon petit patrimoine atelier
"Mon petit patrimoine découverte" (abonnés scolaires)	Gratuit	
Prestation goûter (jusqu'à 15 enfants)	30,00 €	En sus prestation atelier ou visite
Prestation goûter (de 15 à 30 enfants)	50,00 €	
Accompagnateur Groupe, visites guidées, atelier	Gratuit	1 accompagnateur par tranche de 10 personnes; 1 par personne en situation de handicap, 1 pour 5 enfants de - de 7ans.

*Le nombre de 35 personnes maximum s'entend accompagnateurs compris

Cinéma		
Plein tarif	7,50 €	
Tarif réduit	6,00 €	apprenants, demandeurs d'emploi allocataires du RSA, familles nombreuses, cartes sénior cartes cezam, séances cinémômes : adulte accompagnant un ou plusieurs enfants, personnes en situation de handicap
Tarif réduit étudiant ou jeunes de moins de 18 ans	4,00 €	
Séance samedi/dimanche 11h adulte	4,00 €	
Tarif avant première (préachat)	3,50 €	
Supplément relief (avec ou sans ciné pass)	Gratuit	
Ciné pass 10 places	50,00 €	
Opération nationale « Festival Cinéma Télérama »	4,00 €	
Festival Film Court pour séance individuelle	2,50 €	
Opération nationale prix Jean Renoir Lycéens	4,00 €	
Opérations «Restau. du cœur»	3,50 €	
Opération, « Festival film Francophone » Pass 10 films	25,00 €	
Opération, école et cinéma (tarifs département)	2,50 €	
Opération, collège et cinéma ou lycéens au cinéma (tarifs nationaux)	3,00 €	
Tarifs scolaires hors dispositifs locaux et nationaux	3,50 €	
Accompagnateur	Gratuit	
Ciné-gouters	6,00 €	en complément d'une entrée ciné au tarif jeune
Tarif courts métrages	3,50€ et 4,00€	3,50 € jeunes - 18 ans et 4 € tarif par adulte accompagnateur
Tarif spécial (réouverture cinéma)	5,00 €	opération tarifaire exceptionnelle pour la réouverture du cinéma suite à la fermeture subie dans le cadre de la crise sanitaire Covid19
Essai Technique Visionnage-Court métrage	100€ HT	Durée max 1h
Essai Technique Visionnage - Long métrage	300 € HT	Durée max 2h
Ciné Miam	15,00 €	Soit 6€ d'entrée Cinéma et 9€ frais annexes (restauration)
Conférence(s) (master class...)		
Plein tarif	5,00 €	
Tarif réduit	4,00 €	
Accompagnateur	Gratuit	
Autres		
Courant 3D pass	12,00 €	
Courant 3D entrée	3,50 €	
Courant 3D scolaire	2,50 €	
Evènements Tarif 1 (Murder party, Escape game, ...)	15,00 €	
Evènements Tarif 2 (Murder party, Escape game, ...)	9,00 €	
Evènements Tarif 3 (Murder party, Escape game, théâtre d'impro, ...)	5,00 €	

Entrées musée tarifs spéciaux groupes ODT/CDT:

tarifs groupes ODT/CDT

visite libre		options visites accompagnées (durée 1h)	option visite diaporama (durée : 1h)
+ de 10 personnes		Forfait groupe 1 guide pour 25 personnes.	forfait groupe 1 guide pour 50 à 78 pers.
		30,00 €	30,00 €
ODT/CDT 4.50 € par pers	+ au choix		

Possibilité d'augmenter la capacité d'accueil en doublant ou la durée ou le nombre de guide : 30 euros supplémentaires